Deutéronome 14

Französische Darby-Übersetzung



1 Vous êtes les fils de l'Éternel, votre Dieu: Vous ne vous ferez pas d'incisions, et vous ne vous ferez pas de tonsure entre les yeux, pour un mort. 2 Car tu es un peuple saint, consacré à l'Éternel, ton Dieu, et l'Éternel t'a choisi afin que tu sois pour lui un peuple qui lui appartienne en propre, d'entre tous les peuples qui sont sur la face de la terre. 3 Tu ne mangeras aucune chose abominable. 4 Ce sont ici les bêtes qui vous mangerez: le boeuf, le mouton, et la chèvre; 5 le cerf, et la gazelle, et le daim, et le bouquetin, et le dishon, et le boeuf sauvage, et le mouflon. 6 Et toute bête qui a l'ongle fendu et le pied complètement divisé en deux ongles, et qui rumine, parmi les bêtes, vous la mangerez. 7 Seulement, de ceci vous ne mangerez pas, d'entre celles qui ruminent et d'entre celles qui ont l'ongle fendu et divisé: le chameau, et le lièvre, et le daman; car ils ruminent, mais ils n'ont pas l'ongle fendu; ils vous sont impurs: 8 et le porc, car il a l'ongle fendu, mais il ne rumine pas; il vous est impur. Vous ne mangerez pas de leur chair, et vous ne toucherez pas leur corps mort. 9 -Vous mangerez de ceci, d'entre tout ce qui est dans les eaux: vous mangerez tout ce qui a des nageoires et des écailles, 10 et vous ne mangerez pas ce qui n'a point de nageoires et d'écailles; cela vous est impur. 11 -Vous mangerez tout oiseau pur. 12 Mais ceux-ci vous ne les mangerez pas: l'aigle, et l'orfraie, et l'aigle de mer, 13 et le faucon, et le milan, et l'autour, selon son espèce; 14 et tout corbeau, selon son espèce; 15 et l'autruche femelle, et l'autruche mâle, et la mouette, et l'épervier, selon son espèce; 16 le hibou, et l'ibis, et le cygne, 17 et le pélican, et le vautour, et le plongeon, 18 et la cigogne, et le héron, selon son espèce, et la huppe, et la chauve-souris. 19 -Et tout reptile volant vous sera impur; on n'en mangera pas. 20 Vous mangerez tout oiseau pur. 21 -Vous ne mangerez d'aucun corps mort; tu le donneras à l'étranger qui est dans tes portes, et il le mangera; ou tu le vendras au forain; car tu es un peuple saint, consacré à l'Éternel, ton Dieu. -Tu ne cuiras pas le chevreau dans le lait de sa mère.

22 Tu dîmeras exactement tout le rapport de ta semence, que ton champ produira chaque année. 23 Et tu mangeras devant l'Éternel, ton Dieu, au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom, la dîme de ton froment, de ton moût, et de ton huile, et les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, afin que tu apprennes à craindre toujours l'Éternel, ton Dieu. 24 Et si le chemin est trop long pour toi, de sorte que tu ne puisses les transporter, parce que le lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi pour y mettre son nom, sera trop éloigné de toi, parce que l'Éternel, ton Dieu, t'aura béni: 25 alors tu les donneras pour de l'argent, et tu serreras l'argent dans ta main, et tu iras au lieu que l'Éternel, ton Dieu, aura choisi; 26 et tu donneras l'argent pour tout ce que ton âme désirera, pour du gros ou du menu bétail, ou pour du vin ou pour des boissons fortes, pour tout ce que ton âme te demandera, et tu le mangeras là, devant l'Éternel, ton Dieu, et tu te réjouiras, toi et ta maison. 27 Et tu ne délaisseras pas le Lévite qui est dans tes portes, car il n'a point de part ni d'héritage avec toi. 28 -Au bout de trois ans, tu mettras à part toute la dîme de ta récolte de cette année-là, et tu la déposeras dans tes portes. 29 Et le Lévite, qui n'a point de part ni d'héritage avec toi, et l'étranger, et l'orphelin, et la veuve, qui seront dans tes portes, viendront, et ils mangeront et seront rassasiés; afin que l'Éternel, ton Dieu, te bénisse dans tout l'ouvrage de ta main, que tu fais.